Département de l'AIN

\_\_\_\_

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

> SIEGE 143 rue du château

01150 CHAZEY-SUR-AIN
Tél: 04.74.61.96.40

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20230927-DEC2023-099-DE Date de télétransmission : 27/09/2023 Date de réception préfecture : 27/09/2023

## DECISION DU PRESIDENT N° D2023-099

Objet : Aide aux petites entreprises du commerce et de l'artisanat – Dossier de demande d'aide de la SARL « Maison CHABAUD » à Meximieux

## LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n°2023-150 en date du 28 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment pour accorder l'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat avec point de vente, sous réserve de l'accord préalable de la commission développement économique/environnement;

VU la délibération n°2018-127 du 2 juillet 2018 relative à la définition de l'intérêt communautaire de la compétence politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;

VU la délibération n°2018-128 du 2 juillet 2018 relative à la mise en place du dispositif d'aide au développement les petites entreprises du commerce et de l'artisanat avec point de vente ;

CONSIDERANT l'avis favorable rendu par la commission commerce et agriculture du 4 septembre 2023 ;

VU le projet présenté ci-après :

Monsieur CHABAUD, diplômé en charcuterie traiteur et primé à plusieurs reprise (meilleur apprenti de France en 2009, 1<sup>er</sup> prix du jeune espoir en 2013 et 1<sup>er</sup> prix du chef charcutier traiteur en 2016), vient de reprendre l'entreprise familiale située à Meximieux.

Son objectif est de perpétuer le savoir-faire Chabaud mais aussi moderniser l'entreprise et diversifier l'activité en développant des plateaux repas d'entreprise, en proposant un service de livraison à destination des personnes âgées, une offre de snacking et de vente à emporter.

L'entreprise emploie actuellement 4 équivalents temps-plein mais envisage de recruter avec le développement de la société.

Monsieur CHABAUD sollicite une aide financière pour la rénovation de la boutique et l'acquisition de matériel (changement des banques réfrigérées, changement des groupes de froids à neuf, installation d'une vitrine libre-service pour la clientèle, isolation des murs de la boutique, rénovation du sol plafond et murs, luminaires et décoration).

Les travaux ont étés réalisés en avril 2023 pour un montant de 199 000 euros.

Accusé de réception en préfecture 001-240100883-20230927-DEC2023-099-DE Date de télétransmission : 27/09/2023 Date de réception préfecture : 27/09/2023

- DECIDE d'octroyer à Monsieur CHABAUD gérant de la société « Maison CHABAUD » une subvention de 5 000 euros correspondant à 10 % d'une dépense plafonnée de 50 000 €.
- RAPPELLE que le bénéficiaire aura l'obligation de communiquer sur la participation financière de la CCPA à son projet.

En application du code général des collectivités territoriales, il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire. Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 27 septembre 2023 Publiée le 7 8 SEP. 2023

Fait à Chazey-sur-Ain, le 27 septembre 2023.

Le Président

de la Communauté de communes,

Siège CHAZEY SUR AIN

PLAINE

Jean-Louis GUYADER